



Lors du CT /CHSCT du 02 décembre 2021, **les représentants du personnel CGT et FO ont voté à l'unanimité**

**1/ CONTRE** : le règlement intérieur présenté

- Dans le cadre de la mise en œuvre des 1 607h, pour les motifs suivants : **aucune de vos et/ou de nos propositions pour les compensations n'a été évoquée, ni étudiée : RIEN**. La proposition du président de passer par le COS pour compenser les départs en retraite et les jours de médaille est une fausse bonne idée en termes de légalité et de pérennité. Le COS a donc refusé. Aucun pas du président vers nous.

- Pour les autres mentions du règlement qui suscitaient des interrogations et des propositions, **aucune avancée** excepté pour les plages horaires variables identiques à celles du règlement actuel et retrait des 50 % d'effectif en cas de congés. A part le choix d'une demi-journée sur une semaine de cinq jours, **aucun dialogue sur une amélioration effective du service public** : par exemple journée continue, horaires plus tôt et plus tard pour les entreprises et les usagers, mise en place d'outils numériques, etc. Des exemples parmi toutes vos propositions

**2/ CONTRE** la charte de télétravail pour les motifs suivants : aucune négociation sur le nombre de jours télétravaillés et la possibilité d'instaurer une indemnité forfaitaire comme celle accordée aux agents de l'Etat.

Nous avons pris acte que le collège des élus a voté à l'unanimité aux deux instances, pour ce règlement et cette charte.

Nous avons également pris acte :

- de l'intention du Président de nous rencontrer pour présenter le projet ficelé et non négociable avant la fin de l'année 2021,
- de l'intention des élus du CT/CHSCT de mettre en œuvre des nouvelles modalités pour le dialogue social mais sans obligation de résultat !

Nous avons fait ce choix pour rester fidèles à votre participation et votre engagement : près de 60% de signataires de la pétition !

**MOBILISONS-NOUS le 14 décembre, jour du Conseil communautaire** afin de sensibiliser les élus sur notre volonté de garantir un service public de qualité au service des citoyens et des élus tout en préservant le bien-vivre au travail des agents.